



Conseil économique et social

Distr. limitée
20 juin 2012
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-deuxième session

4-29 juin 2012

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-deuxième session

Projet de rapport

Rapporteuse : M^{me} Imelda Smolcic (Uruguay)

Additif

Projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015

[Point 3 b)]

Programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

1. À sa 7^e séance, le 7 juin 2012, le Comité a examiné le programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015 [A/67/6 (Prog. 1)].
2. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a présenté le programme et répondu aux questions posées lors de son examen par le Comité.

Examen de la question

3. Les membres du Comité ont dans l'ensemble bien accueilli le programme et salué les efforts déployés pour améliorer la qualité des services de conférence des Nations Unies. Plusieurs délégations ont reconnu le rôle important que joue le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en fournissant des services de conférence de qualité aux États Membres et en assurant une gestion efficace des conférences et réunions organisées par les Nations Unies,



ainsi qu'un examen quant au fond des questions relatives à la gestion des conférences. Plusieurs délégations ont salué les initiatives prises par le Département pour améliorer les services d'interprétation et de traduction, insistant sur le fait que l'objectif devrait être d'améliorer la qualité de l'interprétation et de la traduction dans les six langues officielles de l'Organisation. Les membres du Comité ont approuvé le mandat de l'Assemblée générale dans le domaine du multilinguisme et souligné la nécessité d'assurer l'égalité de traitement des six langues officielles.

4. Certaines représentations ont noté que les efforts du Secrétariat visant à assurer des services de conférence de grande qualité qui tiennent compte du principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles n'étaient pas pleinement reflétés dans les nombreux indicateurs de succès du programme et les descriptifs de la stratégie adoptée.

5. Les membres du Comité ont salué les efforts entrepris pour rechercher, en coopération avec les établissements universitaires du monde entier, du personnel hautement qualifié afin de pourvoir les postes vacants dans les services linguistiques. Ils se sont inquiétés de l'incidence des départs en retraite prévus dans le Département sur la qualité des services et ont noté les difficultés auxquelles se heurte le recrutement, conséquence de la mise en œuvre du nouveau système Inspira. Ils se sont également inquiétés du fait que des postes étaient laissés vacants dans l'attente de candidates féminines qualifiées, ce qui pourrait avoir une incidence sur la qualité des services de conférence fournis aux États Membres.

6. Il a été fait référence au paragraphe 23 de la section IV de la résolution 66/233, aux termes duquel l'Assemblée générale a pris note de la notion de « réunions économes en papier » et prié le Secrétaire général de présenter un rapport la définissant précisément. On a souhaité obtenir des éclaircissements sur la façon dont le Secrétaire général envisage de rendre les activités du système des Nations Unies plus respectueuses de l'environnement, comme indiqué au paragraphe 1.5 du projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015.

7. Il a également été fait référence au paragraphe 8 de la section V de la résolution 66/233, aux termes duquel l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'accroître la part des travaux de traduction qui sont sous-traités. Le recours à la sous-traitance pour ces travaux a été bien accueillie. Cependant, la qualité des services, l'intégrité et le caractère confidentiel des documents ont soulevé des inquiétudes. Des explications ont été demandées sur la manière dont la sous-traitance d'une plus grande part de travaux de traduction pourrait coïncider avec l'indicateur de succès fixant à 100 % l'utilisation des capacités des services de traduction internes.

8. Les membres du Comité se sont inquiétés de voir que tous les objectifs des sous-programmes étaient les mêmes mais que presque tous les indicateurs de succès avaient été modifiés. Le fait que les références au multilinguisme aient été supprimées des sous-programmes 2 (Planification et coordination des services de conférence) et 4 (Services des séances et services de publication) les a également préoccupés.

9. On a estimé que la réalisation escomptée b) du sous-programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social) devrait être reformulée, étant donné que les mandats émanent de l'Assemblée générale.

10. S'agissant du sous-programme 2, la réduction du nombre de réalisations escomptées a suscité des demandes d'éclaircissement. Des précisions ont également été demandées au sujet de la disposition a) de l'indicateur de succès v). On a estimé que certains indicateurs de succès avaient besoin d'être quantifiés. Certaines délégations ont par ailleurs noté que les indicateurs de succès relatifs à l'application de la règle de proximité ne tenaient pas pleinement compte de la résolution 66/233, en particulier de ses dispositions énoncées au paragraphe 17 de la section III, aux termes duquel le Secrétaire général est prié d'appliquer rigoureusement la règle de proximité lorsque cela ne risque pas de nuire à la qualité des services.

11. En ce qui concerne le sous-programme 4, des éclaircissements ont été demandés à propos de l'alinéa ii) de l'indicateur de succès b) quant à la part actuelle de l'impression numérique et la proportion dans laquelle elle est appelée à augmenter. D'autres précisions ont été sollicitées quant à l'incidence qu'aurait l'impression numérique sur l'impression papier.

12. Le Comité a pris note des modifications proposées par le Comité des conférences, telles qu'indiquées dans le document E/AC.51/2012/CRP.1, à l'annexe II.

Conclusions et recommandations

13. **Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver le descriptif du programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), du projet de cadre stratégique, sous réserve des modifications suivantes :**

Orientations générales

Paragraphe 1.5

Remplacer le texte de ce paragraphe par le texte suivant :

« Le Secrétaire général continuera d'affiner la définition de la notion de réunions économes en papier, et les éventuels développements à cet égard, comme l'en a prié l'Assemblée générale dans sa résolution 66/233 ».

A. Gestion des conférences (New York)

Sous-programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces ».

Réalisations escomptées du Secrétariat

Remplacer le texte de la réalisation a) par le texte suivant :

« Amélioration des aspects du service des séances touchant l'organisation et les procédures, et renforcement des services fonctionnels et techniques de secrétariat au service des débats au sein

des organes intergouvernementaux et des conférences organisées par les Nations Unies ».

Supprimer la réalisation escomptée b).

Indicateurs de succès

À la fin de l'alinéa ii) de l'indicateur de succès a), ajouter :

« , toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité ».

Supprimer l'indicateur de succès b).

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces, y compris l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation grâce à une coordination à l'échelle mondiale ».

Indicateurs de succès

À l'alinéa ii) de l'indicateur de succès a), insérer « , dans la mesure du possible, » après « notion de proximité ».

À la fin de l'alinéa v) de l'indicateur de succès a), ajouter « , toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité ».

Sous-programme 3

Services de documentation

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces tout en veillant à une bonne communication multilingue et à l'égalité de traitement de toutes les langues officielles ».

Réalisations escomptées du Secrétariat

Dans le texte de la réalisation escomptée a), ajouter « , de rédaction des comptes rendus analytiques » après « traduction ».

Indicateurs de succès

À l'alinéa i) de l'indicateur de succès b), remplacer « Augmentation de la part des travaux de traduction sous-traités » par « Recours à la sous-traitance des travaux de traduction ».

À l'alinéa ii) de l'indicateur de succès b), ajouter « , de rédaction des comptes rendus analytiques » après « traduction ».

À l'alinéa iii) de l'indicateur de succès b), ajouter « , de rédaction des comptes rendus analytiques » après « traduction ».

Sous-programme 4

Services des séances et services de publication

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces ».

Indicateurs de succès

Remplacer l'alinéa iii) de l'indicateur de succès b) par :

« Totalité des documents simultanément disponibles sous forme électronique dans les six langues officielles ».

B. Gestion des conférences (Genève)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces, notamment l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation grâce à une coordination à l'échelle mondiale ».

Indicateurs de succès

À l'alinéa ii) de l'indicateur de succès a), insérer « , dans la mesure du possible, » après « notion de proximité ».

À la fin de l'alinéa v) de l'indicateur de succès a), ajouter « , toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité ».

Sous-programme 3

Services de documentation

Objectif de l'Organisation

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces tout en veillant à une bonne

communication multilingue et à l'égalité de traitement de toutes les langues officielles ».

Indicateurs de succès

À l'alinéa i) de l'indicateur de succès b), remplacer « Augmentation de la part des travaux de traduction sous-traités » par « Recours à la sous-traitance des travaux de traduction ».

Sous-programme 4

Services des séances et services de publication

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces ».

Indicateurs de succès

Remplacer l'alinéa iii) de l'indicateur de succès b) par :

« Totalité des documents simultanément disponibles sous forme électronique dans les six langues officielles ».

C. Gestion des conférences (Vienne)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces, notamment l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation grâce à une coordination à l'échelle mondiale ».

Indicateurs de succès

À l'alinéa ii) de l'indicateur de succès a), insérer « , dans la mesure du possible, » après « notion de proximité ».

Sous-programme 3

Services de documentation

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services

de conférence efficaces et efficaces tout en veillant à une bonne communication multilingue et à l'égalité de traitement de toutes les langues officielles ».

Indicateurs de succès

À l'alinéa i) de l'indicateur de succès b), remplacer « Augmentation de la part des travaux de traduction sous-traités » par « Recours à la sous-traitance des travaux de traduction ».

Sous-programme 4

Services des séances et services de publication

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces ».

Indicateurs de succès

Remplacer l'alinéa iii) de l'indicateur de succès b) par :

« Totalité des documents simultanément disponibles sous forme électronique dans les six langues officielles ».

D. Gestion des conférences (Nairobi)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces, notamment l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation grâce à une coordination à l'échelle mondiale ».

Indicateurs de succès

À l'alinéa ii) de l'indicateur de succès a), insérer « , dans la mesure du possible, » après « notion de proximité ».

Sous-programme 3

Services de documentation

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des

conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces tout en veillant à une bonne communication multilingue et à l'égalité de traitement de toutes les langues officielles ».

Indicateurs de succès

À l'alinéa i) de l'indicateur de succès b), remplacer « Augmentation de la part des travaux de traduction sous-traités » par « Recours à la sous-traitance des travaux de traduction ».

Sous-programme 4

Services des séances et services de publication

Objectif de l'Organisation

Remplacer le texte de l'objectif par le texte suivant :

« Faciliter les débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux, des organes d'experts concernés et des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence efficaces et efficaces ».

Indicateurs de succès

Remplacer l'alinéa iii) de l'indicateur de succès b) par :

« Totalité des documents simultanément disponibles sous forme électronique dans les six langues officielles ».
